



S'ENGAGER EN AMAP, C'EST S'ENGAGER DANS UN RÉSEAU

Le partenariat AMAP entre un producteur et un groupe de consommateurs est une première étape. En la franchissant, vous vous engagez également à :

Partager votre expérience avec les autres acteurs amapiens, notamment pour accompagner les nouveaux venus.

“ Les consommateurs et producteurs sont mis en relation, afin de répondre à leurs questions. ”

Participer aux dynamiques inter-AMAP à l'échelle de votre territoire.

“ Régulièrement, les consommateurs et producteurs amapiens se rencontrent pour échanger sur leurs pratiques et mettre en place des actions collectives. ”

Vous impliquer localement pour la préservation des terres agricoles et favoriser l'installation d'agriculteurs.

“ Des consommateurs et producteurs amapiens s'organisent pour repérer les terres agricoles disponibles pour installer des agriculteurs. ”

Alimenter la réflexion à l'échelle régionale pour défendre l'agriculture paysanne en Île-de-France.

“ De nombreuses campagnes sont menées afin de sensibiliser le grand public et les élus locaux aux problématiques agricoles et alimentaires, vous pouvez y participer ! ”

POUR EN SAVOIR PLUS

→ www.amap-idf.org

Toutes les informations sur l'actualité et les actions du Réseau et des AMAP en Ile de France



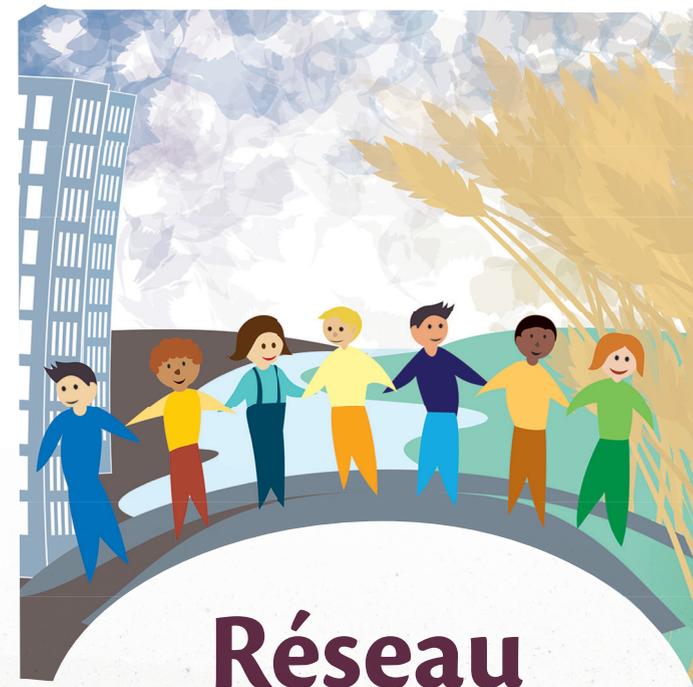
RESEAU AMAP-IDF

Mundo-M, 47 Avenue Pasteur

93100 Montreuil

09 52 91 79 95

contact@amap-idf.org



Réseau AMAP-IDF

Accompagner et renforcer
le mouvement des AMAP
en Île-de-France



QU'EST-CE QU'UNE AMAP ?

Une **Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne** est un partenariat entre un paysan et un groupe de consommateurs. Son objet principal est d'agir en faveur du maintien et du développement de l'agriculture paysanne, par le soutien à une ferme de proximité produisant dans une logique d'agriculture durable, socialement équitable et écologiquement saine.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Un groupe de consommateurs, constitué en association organise le partenariat et assure son bon fonctionnement.
- Chaque consommateur signe un contrat avec le producteur, finance à l'avance sa production, vient chercher la part de récolte qu'il a ainsi préfinancée et participe à la vie de l'association.
- Le producteur signe chaque contrat et s'engage à distribuer sa production de manière régulière et équitable, dans le respect des saisons, en fonction des aléas de production.

LES ENGAGEMENTS DES AMAP



ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX

Vente directe • Proximité • Convivialité



ENGAGEMENTS DU PAYSAN

- Production de qualité (biologique, diversifiée, de saison)
- Transparence sur le fonctionnement de l'exploitation
- Pédagogie lors des distributions et ateliers



ENGAGEMENTS DES CONSOMMATEURS

- Préfinancement de la production
- Solidarité avec le producteur
- Implication dans la vie de l'association

RÔLE ET ACTIONS DU RÉSEAU AMAP-IDF

Accompagner les groupes et les paysans en AMAP en :

- Développant et organisant des échanges avec et entre les groupes en AMAP, avec et entre les paysans en AMAP;
- Proposant des outils et des formations;

Garantir la charte et l'éthique des AMAP en développant la Démarche Participative de Progrès qui permet de questionner ses pratiques et de les faire évoluer.

Accompagner le développement de nouveaux partenariats AMAP en :

- Accompagnant la création de nouveaux groupes de consommateurs;
- Mettant en relation les producteurs et les groupes de consommateurs;

Agir en faveur de l'installation agricole biologique en Île-de-France (Pôle Abiosol) en :

- Accompagnant les porteurs de projet dans leur installation agricole;
- Accompagnant les groupes de citoyens et les collectivités territoriales qui souhaitent contribuer au développement de projets agricoles;

Représenter les AMAP d'Île-de-France

